



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2019**

Le **JEUDI 4 AVRIL 2019 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mars 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

**Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Juanita AUGUSTIN, Patrick GIRAUD, Juan Carlos VEGAS

**Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Cécile JOURDAINNE à Cécile GALHAUT, Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Robin DAVID à William GUILLARD, Béatrice TASSERY à Christian LETEURTRE, Jean Marie ALINE à Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA à Juanita AUGUSTIN

**Absent(s) non excusé(s):**

Amandine TAVARES GOMES

formant la majorité des membres en exercice.

Madame LANGLOIS est nommée secrétaire de séance.

-----

**DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE LORS DES VOTES DES COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET DU BUDGET ANNEXE ZAC DE LA HAUTEVILLE - CM/19/021**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas recourir à la désignation du Président de séance du vote du compte administratif par un vote à bulletin secret.

DECIDE de désigner Monsieur François CRAMILLY, Adjoint aux finances pour assurer la présidence de la séance pendant la présentation et le vote des comptes administratifs du budget principal de la Ville et du budget annexe ZAC de la Hauteville.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**VOTE DU COMPTE DE GESTION - BUDGET PRINCIPAL - CM/19/022**

A la majorité (par 21 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 5), le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte administratif 2018.

CONSTATE les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2018, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par Madame RUFFE, Trésorière de Duclair, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DECIDE d'approuver le compte de gestion 2018.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL - CM/19/023

A la majorité (par 19 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 5), le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte administratif 2018.

CONSTATE les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2018, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

ADOpte le compte administratif 2018 comme susmentionné.

ARRETE les résultats suivants :

Recettes d'investissement : 3 166 089.03€

Dépenses d'investissement : 2 400 737.57€

Recettes de fonctionnement : 11 058 268.80€

Dépenses de fonctionnement : 8 920 129.13€

### Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : 765 351.46€

Fonctionnement : 2 138 139.67€

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 24 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
19	27	pour: 19 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

---

## VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2018 - BUDGET PRINCIPAL - CM/19/024

A la majorité (par 22 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 4), le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte administratif 2018.

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2018 au BP 2019 comme suit :

- 002 – excédent de fonctionnement reporté : 4 599 219,12€
- 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 1 000 000€
- 001 – solde d'investissement reporté : -227 889,36€

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 22 contre: 0 abstention(s): 4 non votant(s) : 0

-----

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 - CM/19/025

A la majorité (par 25 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 1), le Conseil Municipal décide de fixer, pour l'exercice 2019, les taux des impôts directs locaux comme suit :

	Taux votés 2018	Proposition 2019
Taxe d'habitation	18,41%	18,41%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	31,86%	31,86%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29,18%	29,18%

-----

### APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL - CM/19/026

A la majorité (par 21 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 5), le Conseil Municipal atteste de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2019, conformément à la délibération du Conseil Municipal n° CM/19/014 du 7 mars 2019.

**DECIDE** d'approuver le budget primitif de la Ville 2019 tel que présenté en annexe, jointe à la présente délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	26

## **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SOCIALES - CM/19/027**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'approuver pour l'année 2019 l'octroi des subventions aux associations culturelles et sociales.

**DECIDE**, néanmoins, que, le versement de la subvention concernée ne sera effectif qu'à compter de la fourniture par l'association des pièces justificatives suivantes :

- Identification de l'association,
- Composition du bureau,
- Renseignements d'ordre administratif (nombre d'adhérents...),
- Renseignements concernant le fonctionnement de l'association (pour les associations sportives),
- Projets et actions,
- Budget prévisionnel de la saison 2018-2019 ou de l'année civile 2019,
- Compte de résultat, prévisionnel ou définitif, de l'exercice écoulé,

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 23 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 3

-----

## **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2019 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES - CM/19/028**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'approuver pour l'année 2019 l'octroi des subventions aux associations sportives.

**DECIDE**, néanmoins, que, le versement de la subvention concernée ne sera effectif qu'à compter de la fourniture par l'association des pièces justificatives suivantes :

- Identification de l'association,
- Composition du bureau,
- Renseignements d'ordre administratif (nombre d'adhérents...),
- Renseignements concernant le fonctionnement de l'association (pour les associations sportives),

- Projets et actions,
- Budget prévisionnel de la saison 2018-2019 ou de l'année civile 2019,
- Compte de résultat, prévisionnel ou définitif, de l'exercice écoulé,

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS 2019 - CONSERVATOIRE DU VAL DE SEINE, MUSIQUE, THEATRE ET DANSE - CM/19/029**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver pour l'année 2019 l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 152.62€ au Conservatoire du Val de Seine, Musique, Théâtre et Danse.

**PRECISE** que cette subvention de fonctionnement sera imputée au budget 2019 de la vie associative sur le compte 6574 – subvention de fonctionnement, destination V051.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS 2019 - ESSOR - CM/19/030**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver pour l'année 2018 l'octroi d'une subvention de fonctionnement général d'un montant de 5 000€ ainsi qu'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000€ à l'ESSOR.

**PRECISE** que cette subvention sera imputée au budget 2018 de la vie association sur les comptes 6574 – subvention de fonctionnement général et 6745 – subvention exceptionnelle 2019, destination V051.

**DECIDE**, néanmoins, que, le versement de la subvention concernée ne sera effectif qu'à compter de la fourniture par l'association des pièces justificatives suivantes :

- Identification de l'association,
- Composition du bureau,
- Renseignements d'ordre administratif (nombre d'adhérents...),
- Renseignements concernant le fonctionnement de l'association (pour les associations sportives),
- Projets et actions,
- Budget prévisionnel de la saison 2018-2019 ou de l'année civile 2019,
- Compte de résultat, prévisionnel ou définitif, de l'exercice écoulé,

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 1

-----

#### **ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS 2019 - SOLIDARITE TRAITONNE - CM/19/031**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'approuver pour l'année 2019 l'octroi d'une subvention de fonctionnement général d'un montant de 4 000 € à l'association, Solidarité Traitonne.

**PRECISE** que cette subvention sera imputée au budget 2019 de la vie associative au compte 6574 – subvention de fonctionnement général, destination V051.

**DECIDE**, néanmoins, que, le versement de la subvention concernée ne sera effectif qu'à compter de la fourniture par l'association des pièces justificatives suivantes :

- Identification de l'association,
- Composition du bureau,
- Renseignements d'ordre administratif (nombre d'adhérents...),

- Renseignements concernant le fonctionnement de l'association (pour les associations sportives),
- Projets et actions,
- Budget prévisionnel de la saison 2018-2019 ou de l'année civile 2019,
- Compte de résultat, prévisionnel ou définitif, de l'exercice écoulé,

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 1

-----

#### **ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS 2019 - GARDON TRAITON - CM/19/032**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'approuver pour l'année 2018 l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 750€ à l'association Gardon Traiton.

**PRECISE** que cette subvention sera imputée au budget 2019 de la vie sur le compte 6574 – subvention de fonctionnement général, destination V051.

**DECIDE**, néanmoins, que, le versement de la subvention concernée ne sera effectif qu'à compter de la fourniture par l'association des pièces justificatives suivantes :

- Identification de l'association,
- Composition du bureau,
- Renseignements d'ordre administratif (nombre d'adhérents...),
- Renseignements concernant le fonctionnement de l'association (pour les associations sportives),
- Projets et actions,
- Budget prévisionnel de la saison 2018-2019 ou de l'année civile 2019,
- Compte de résultat, prévisionnel ou définitif, de l'exercice écoulé,



Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 1

-----

### AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT 2019 - CM/19/033

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager les dépenses en AP/CP.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

### VOTE DU COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE ZAC DE LA HAUTEVILLE - CM/19/034

A la majorité (par 21 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 5), le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte administratif 2018.

**CONSTATE** les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2018, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par Madame RUFFE, Trésorière de Duclair, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**DECIDE** d'approuver le compte de gestion 2018.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

-----

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ZAC DE LA HAUTEVILLE - CM/19/035**

**A la majorité (par 19 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 5),** le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte administratif 2018.

**CONSTATE** les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2018, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**ADOPTE** le compte administratif 2018 comme susmentionné.

**ARRETE** les résultats suivants :

Recettes d'investissement : 1 581 637.46€

Dépenses d'investissement : 1 314 585.97€

Recettes de fonctionnement : 1 583 957.46€

Dépenses de fonctionnement : 1 583 957.46€

**Résultat de clôture de l'exercice :**

Investissement : 267 051.49€

Fonctionnement : 0€

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 24 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
19	27	pour: 19 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

**VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2018 - BUDGET ANNEXE ZAC DE LA HAUTEVILLE - CM/19/036**

A la majorité (par 21 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 5), le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte administratif 2018.

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2018 au budget annexe ZAC de la Hauteville 2019 comme suit :

- 002 – solde de fonctionnement reporté : - 11 176,75€
- 001 – solde d'investissement reporté : 217 880,19€

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

-----

**APPROBATION DU BUDGET ANNEXE 2019 ZAC DE LA HAUTEVILLE - CM/19/037**

A la majorité (par 21 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 5), le Conseil Municipal atteste de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2019, conformément à la délibération du conseil municipal n° CM/19/014 du 7 mars 2019.

DECIDE d'approuver le budget annexe ZAC de la Hauteville tel que présenté en annexe, jointe à la présente délibération.

DIT que le vote du budget annexe ZAC de la Hauteville 2019 s'est fait par chapitre.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

## CREATION DU BUDGET ANNEXE HYDRE EN SCENE - CM/19/038

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la création au 30 avril 2019 d'un budget annexe en comptabilité M14 dénommé « Hydre en Scène » dans le but de retracer toutes les opérations liées à ce service public administratif.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

## DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DU DOSSIER DE PREFIGURATION « RELAIS ASSISTANTS MATERNELS » AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE MARITIME - CM/19/039

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à établir et à signer les demandes de subventions d'investissement et de fonctionnement dans le cadre du dossier de préfiguration du Relais Assistants Maternels auprès de la CAF de Seine Maritime.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

## **CREATION D'UNE PROVISION POUR RISQUE ET CHARGE POUR LES COMPTES EPARGNE-TEMPS - CM/19/040**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal décide de créer une provision pour risques et charges pour les comptes épargne-temps pour un montant de 54 100€.

- Le nombre de jours requis pour pouvoir accomplir un droit d'option sur le compte épargne-temps pérenne est abaissé de 20 à 15 jours ;
- Les taux bruts forfaitaires par jour, sous forme de monétisation et ou de transformation en points RAFF, sont revalorisés de 10 euros supplémentaires pour les trois catégories statutaires :

A : 135 euros

B : 90 euros

C : 75 euros

**DIT** que cette provision sera imputée à l'article 6875 du budget primitif 2019 du budget principal de la Ville.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26
20	29	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

## **AVANCEMENTS DE GRADE - ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS DE LA VILLE DE LE TRAIT - CM/19/041**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'adopter les modifications du tableau des effectifs comme suit :

- la suppression d'un emploi d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet
- la création d'un emploi d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet
  
- la suppression de 4 emplois d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe, dont 3 à temps complet et 1 à temps non complet
- la création de 4 emplois d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe, dont 3 à temps complet et 1 à temps non complet

<b>filère médico-sociale</b>				
catégorie	emploi concerné	modification du tableau des emplois	total des emplois de ce grade à l'effectif de la Ville	Temps de travail
C	ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	-1	3	Temps complet
C	ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe	+1	3	Temps complet
<b>total du cadre d'emploi des ATSEM : 6</b>				

<b>Filière Administrative</b>				
catégorie	emploi concerné	modification du tableau des emplois	total des emplois de ce grade à l'effectif de la Ville	Temps de travail
C	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	-4	6	Temps complet
C	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	+4	6	5 à TC et 1 à 28h
<b>total du cadre d'emploi des Adjoints administratifs principaux : 12</b>				

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

## **CONSTITUTION DES COMMISSIONS PERMANENTES - CM/19/042**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification de la composition de chaque commission, comme suit :

- **Commission jeunesse, sports, associations, animations et affaires culturelles : 11**  
membres élus dont M. le Maire + 2 personnes invitées

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- William GUILLARD
- Robin DAVID
- Marie LE COUSIN
- Cécile JOURDAINNE
- **Réjan SAUPIN**
- Catherine LEROUX
- François LANGLOIS
- François CRAMILLY
- Patrick GIRAUD
- Juanita AUGUSTIN

- **Commission travaux, urbanisme : 12** membres élus dont M. le Maire + 2 personnes invitées

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- Cécile GALHAUT
- Christian LETEURTRE
- Daniel ROUSSEL
- Marie-Claude BEAUFILS
- Tony LACROIX
- Béatrice TASSERY
- Martine LANGLOIS
- **Marie LE COUSIN**
- Hubert LUCAS
- Juan Carlos VEGAS
- Vincent SGARLATA

- **Commission emploi, formation** : 11 membres élus dont M. le Maire + 2 personnes invitées

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- Marie LE COUSIN
- François LANGLOIS
- William GUILLARD
- Elisabeth BIDEAUX
- Sébastien PETIT
- Martine LANGLOIS
- Robin DAVID
- Réjan SAUPIN
- Juanita AUGUSTIN
- Patrick GIRAUD

- **Commission enfance, affaires scolaires, bibliothèque** : 10 membres élus dont M. le Maire + 2 personnes invitées

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- Sébastien PETIT
- Sophie LOQUIN
- William GUILLARD
- Cécile JOURDAINNE
- Marie LE COUSIN
- François LANGLOIS
- **Marie Claude BEAUFILS**
- Patrick GIRAUD
- Juanita AUGUSTIN

- **Commission finances** : 10 membres élus dont M. le Maire + 1 personne invitée

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- François CRAMILLY
- Martine LANGLOIS
- William GUILLARD
- Cécile GALHAUT
- Marie LE COUSIN
- Sébastien PETIT



- **Christian LETEURTRE**
- Juan Carlos VEGAS
- Vincent SGARLATA

- **Commission sécurité : 6 membres** élus dont M. le Maire + 2 personnes invitées

Sont désignés :

- Patrick CALLAIS
- Franck LEBRET
- Sophie LOQUIN
- Tony LACROIX
- Hubert LUCAS
- Vincent SGARLATA

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**SEMVIT : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE - CM/19/043**

**A la majorité (par 21 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 5),** le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret.

**DECIDE** de désigner, en remplacement de Mmes CAREL et LOQUIN, les personnes suivantes au sein du conseil d'administration de la SEMVIT :

- Marie Claude BEAUFILS
- François LANGLOIS

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

-----

**DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANTS LA COMMUNE AU SEIN DU PARC NATUREL REGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE - CM/19/044**

A la majorité (par 19 voix pour et 2 voix contre ; abstentions : 5), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret.

DECIDE de désigner Monsieur Daniel ROUSSEL, en remplacement de Madame Marie Elise CAREL au sein du Parc naturel des boucles de la Seine normande.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 19 contre: 2 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

-----

**COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 «BOUCLES DE LA SEINE AVAL» : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ET D'UN SUPPLEANT - CM/19/045**

A la majorité (par 21 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 5), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret

DECIDE de désigner, les personnes suivantes au sein du comité de pilotage du site Natura 2000 "Boucles de la Seine Aval" :

- Madame Marie Claude BEAUFILS
- Monsieur Patrick CALLAIS

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

-----

**STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE DU VAL DE SEINE -  
ACTUALISATION - CM/19/046**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification des statuts du Syndicat Mixte du Conservatoire du Val de Seine.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

-----

**GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION ET LA LIVRAISON DE  
COMPOSITIONS FLORALES POUR LES MANIFESTATIONS ET COMMEMORATIONS  
DE LA VILLE ET DU CCAS DU TRAIT - CM/19/047**

A la majorité (par 20 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 6), le Conseil Municipal approuve le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville du TRAIT et le CCAS du TRAIT portant sur la réalisation et la livraison de compositions florales pour les manifestations et les commémorations.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes afférents à cette convention.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 20 contre: 0 abstention(s): 6 non votant(s) : 0

-----

**GROUPEMENT DE COMMANDES PORTANT SUR LA DESTRUCTION DES NUISIBLES SUR LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE ET LE CCAS DU TRAIT - CM/19/048**

A la majorité (par 21 voix pour et 0 voix contre ; abstentions : 5), le Conseil Municipal approuve le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes entre la ville du TRAIT et le CCAS du TRAIT portant sur la destruction des nuisibles sur le patrimoine de la commune et du CCAS du TRAIT.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes afférents à cette convention.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

-----

**GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACQUISITION DE LUBRIFIANTS, GRAISSES HUILES ET ACCESSOIRES - CM/19/049**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville du TRAIT, de CAUDEBEC-LES-ELBEUF, de DARNETAL, d'ELBEUF-SUR-SEINE, de PETIT-QUEVILLY, de ROUEN, ainsi que la Métropole Rouen Normandie portant sur l'acquisition de lubrifiants, graisses, huiles et accessoires.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les actes y afférents.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

Fait au Trait, le 9 avril 2019

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

